

L'a-t-il dit, oui ou non ?

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 17

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-202227>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

MARC BOARD. — Au fait, vous ne perdiez tout de même pas votre temps! Qu'en dis-tu, monsieur le marié? Et puis, vous réduisiez à leur plus simple expression vos frais d'hôtel?

FRINTZI. — Naturellement... Mais, pour en revenir à ce parcours près de Bülach, nous l'aurions certainement... si nous n'avions pas perdu une demi-journée, à cause de nos cartons d'abonnements généraux, que, je ne m'explique encore pas comment, à notre départ de Lucerne, le premier jour... oui, tu conçois notre contrarié, ...enfin, le soir je les retrouve... Depuis ce moment-là, Zabet les a serrés... Sa sacoche ferme mieux que...

MARC SAUGEON. — Parce que tu as failli perdre tes billets de chemins de fer, c'est ta femme qui les a gardés depuis?

FRINTZI. — Naturellement, elle les portait... « Comme elle porte et continuera de porter les culottes », fut sur le point d'ajouter Marc Saugeon, mais il se retint en voyant rentrer Zabet rayonnante de bonheur et rose comme les fleurs qu'elle rapportait.

— Mon oncle, dit la jeune femme, maintenant que j'ai mes roses, nous allons nous sauver. Quand nous ferez-vous le grand plaisir de venir nous voir? Le plus souvent possible, n'est-ce pas? Et si vous nous arriviez un jour au bras d'une madame Marc Saugeon! C'est ça qui serait tout à fait gentil! Ça ne vous dit rien? Vous feriez, comme nous, un voyage au long cours sur les chemins de fer fédéraux.

MARC SAUGEON. — Non, ma nièce, je craindrais trop d'égarer mes billets d'abonnement.

V. F.

L'homme et la bête.

« Le droit le plus sacré de l'homme est de se contredire », a dit Baudelaire. Et, selon un autre auteur, ce droit de se contredire n'est pas seulement le plus sacré, il est aussi le seul, l'unique droit que l'homme possède en effet. Si l'homme agissait toujours de même dans des circonstances identiques, il serait pareil aux animaux de la terre, aux poissons de la mer et des fleuves, aux oiseaux de l'air céleste; et ce n'aurait pas été la peine de lui donner une âme immortelle. Qu'il puisse se conduire d'une façon en apparence illogique, c'est la seule chose qui prouve son libre arbitre et son origine divine.

Pensée.

Quand on est dans l'opposition, on est l'ami de la liberté.

Quand on est au gouvernement, on n'en est plus que le mari.

Là-haut, à la Cité, une salle de l'ancienne Ecole normale est tout égayée depuis quelques jours. Un jeune Lausannois, M. Samuel RoCHAT, a ouvert là une exposition de peinture qui durera jusqu'au 6 mai et dont l'entrée est gratuite. Poussé par une irrésistible passion, M. RoCHAT s'est mis à faire de la peinture sans maîtres, ayant tout juste de quoi s'acheter des couleurs et des pinceaux. Certaines de ses œuvres montrent encore quelque gaucherie, mais il est intéressant de voir combien ce peintre, qui s'est formé lui-même, a le sens de la couleur et de l'harmonie. Montez à la Cité, croyez-nous.

L'a-t-il dit, oui ou non?

On se souvient que, dans ses *Mémoires*, M. de Vieil-Castel réduit à néant la légende du mot de Cambronne à Waterloo.

C'est sur la foi d'une déclaration du général Mellinet, pupille de l'ex-commandant de la garde impériale, que M. de Vieil-Castel dépouille Cambronne de son immortalité.

Voici comment se serait exprimé, à ce sujet, le général Mellinet :

« De retour dans ses foyers après Waterloo, Cambronne, en l'absence de mon père, qui était exilé, se fit mon tuteur. Il avait pour moi une grande affection.

» Cambronne n'était nullement un grossier soldat; il avait fait de fortes études et passait pour un latiniste distingué.

» Un jour, nous nous baignions dans la Loire — et je dois dire que je n'ai jamais vu un corps humain plus couturé de blessures: coups de mitraille, coups de feu, coups de lance, coups de sabre et coups de baïonnette.

» Tout en nageant à ses côtés, je lui demandai :

« — Est-il vrai, mon général, que vous avez répondu... ce que l'on dit, au général anglais qui vous pressait de déposer les armes? »

» Alors, me tutoyant, comme il en avait l'habitude, Cambronne me répondit :

« — Tu me connais: ce mot-là me ressemble-t-il? Peux-tu t'imaginer qu'il soit sorti de ma bouche dans un moment solennel? .. Non, je ne l'ai point dit. Ce qui est vrai, c'est que chaque fois que la proposition de mettre bas les armes nous fut faite, je levai mon sabre en criant de ma voix la plus forte: *Grenadiers, en avant!* Mais bientôt je fus blessé. Je perdis connaissance et, au bout d'une demi-heure, les grenadiers ne pouvaient plus se porter en avant: ils étaient mourants! »

Chanson proscrite.

La chanson suivante nous est communiquée par un de nos lecteurs. Rien en elle, ni dans l'arrêt du Conseil d'Etat, dont le texte suit les couplets, qui permette de fixer la date exacte de sa publication. Elle doit avoir paru environ 1815.

(Chantez sur l'air de *Cadet Roussel*.)

1.

Réjouissons-nous, mes amis,
Soyons toujours si bien unis.
Les soins et la persévérance
Ont accompli notre espérance.
Ah ah, oui vraiment
Notre triomphe est éclatant.

2.

Les Bernois sont enfin chassés
De toutes les autorités.
Il n'y a plus de Royalistes,
Il n'y a plus de Bourbonnistes.
Ah ah, oui vraiment
Grâce à notre Gouvernement.

3.

Buvons à notre grand Patron,
Buvons au grand Napoléon.
Notre fête serait complète
Si le retour de la violette
Pouvait... Mais oui vraiment
J'ai là quelque pressentiment.

4.

Aristocrates désolés
Qui pourra donc vous consoler?
Vous tournez les yeux vers la France,
Mais hélas, petite espérance.
Ah ah, oui vraiment
Mieux vaut Alexandre-le-Grand.

5.

C'est par lui, par Laharpe aussi,
Que nous sommes heureux ici;
Soutenons d'une ardeur sincère
Leur Constitution populaire;
Ah ah, oui vraiment
Périssse qui pense autrement.

6.

Buvons au monarque chéri
Dont la Harpe est le favori,
Il protégea l'indépendance
De ce canton dans son enfance.
Ah ah, oui vraiment
Qu'il vive Alexandre-le-Grand.

7.

Buvons tous à notre Canton,
Il subsistera, j'en réponds;

Mourons tous pour notre patrie,
Pour la liberté si chérie.
Ah ah, oui vraiment.
De bon cœur j'en fais le serment.

* * *

« Par une de ces manœuvres si usées que, pour ceux qui les ont observées avec soin elles cessent d'avoir aucun effet, les ennemis réels de ce Canton revêtant le manteau imposteur du civisme le plus exalté, ont jetté et fait circuler dans cette ville une chanson manuscrite en sept couplets, commençant par ces mots: Réjouissons-nous mes amis, et finissant par ceux-ci: J'en fais de bon cœur le serment:

» Par ordre du Conseil d'Etat le Juge de paix du Cercle de Lausanne

» 1. Invite tous les Citoyens à qui il auroit été remis des copies de la susdite chanson, de venir dans les deux fois 24 heures les déposer à son Greffe sous peine d'en répondre

» 2. Une récompense de dix louis est de plus promise à celui qui indiquera de manière que conviction légale s'en suive, le ou les personnes qui les premières ont mis la susdite chanson en circulation ».

Pauvre petiot. — C'est un grand paresseux, disait la maman du petit Ferdinand, le soir des promotions, il n'a pas même eu un accessit.

— Comment voulez-vous que cet enfant ait du courage, dit la domestique, on le met toujours le dernier! Si on le mettait quelquefois le premier ou le second, ça l'encouragerait, cet enfant!

Sauvez les bijoux. — Un ouvrier tapissier et un apprenti étaient appelés l'autre jour à faire des réparations chez une vieille demoiselle, bien connue à Lausanne pour son extrême avarice.

— Françoise, dit-elle à demi-voix à sa femme de chambre, en jetant un coup d'œil soupçonneux sur les deux honnêtes travailleurs, prenez mes bijoux et serrez-les dans la pièce voisine.

L'ouvrier, qui a l'oreille fine ne sourcille pas; il détache sa chaîne et sa montre et, les donnant à l'apprenti:

— Pierre, fait-il, va porter ça à la bourgeoise; il paraît que la maison n'est pas sûre.

Place! Place!

Voici les teuf-teuf! Oh! pas ici; à Genève, au Bâtiment électoral, où l'on inaugure aujourd'hui la 1^{re} Exposition suisse de l'Automobile et du Cycle. M. Forrer, conseiller fédéral, préside à l'ouverture.

Très intéressante, savez-vous, cette exposition; et ce n'est pas son moindre mérite que de montrer le rang honorable qu'occupe notre pays dans une industrie à laquelle sourit l'avenir. La section étrangère, représentée par les principales marques, offre un grand attrait.

Si chacun n'a pas encore le moyen de s'accorder une automobile, du moins personne ne se peut désintéresser de ce qui touche à ce nouveau domaine de la locomotion. Nous l'avons dit, l'avenir est là! Tous les désagréments des automobiles sont pour le piéton qui les regarde passer; quand nous serons tous dans la voiture — et ce jour viendra — nous trouverons l'automobilisme admirable. Demandez seulement leur avis aux personnes qui ont eu occasion de faire une promenade en teuf-teuf.

D'ailleurs, au Bâtiment électoral, il n'y a pas que des automobiles et des motos; la modeste et légère « bécanne », le cheval du pauvre, comme on l'a justement appelée, y figure sous toutes ses marques, sous toutes ses variétés. A les voir si nombreuses et plus séduisantes les unes que les autres, on se sent une envie folle d'enfourcher et de pédaler... mais, « défense expresse de toucher ». En revanche, on reçoit les commandes. On ne saurait